



BUDGET PREVISIONNEL 2020

ARSLA

2020, UNE ANNEE BOUSCULEE

Traditionnellement, le budget prévisionnel d'une association comme l'ARSLA se construit en s'appuyant sur les résultats de l'année précédente et en lien avec le contexte environnemental. Une première ébauche de ce budget est proposée au conseil d'administration en N-1 puis en début d'année pour validation avant de le soumettre à nos adhérents lors de l'Assemblée générale. Nous avons procédé ainsi mais, avec cette année, une inconnue de taille concernant le contexte économique.

Ce budget tient compte de nos projets et poursuit nos efforts sur nos axes prioritaires, le soutien à la recherche et l'accompagnement des malades tels qu'ils ont été définis dans CHALLENGE 2020. Bien évidemment, l'ARSLA souhaite par ailleurs maintenir un ratio d'affectation aux missions sociales équivalent aux années précédentes tout en restant très attentive à l'évolution des frais de fonctionnement et de recherche de fonds.

Mais, la crise sanitaire mondiale que nous traversons crée une véritable incertitude: l'augmentation du nombre de chômeurs, la multiplication des appels à dons pour soutenir les hôpitaux, l'inquiétude des français face au virus ont souvent relégué au second plan le soutien aux autres associations faisant appel à la générosité du public. Ainsi, au regard des deux derniers mois, plusieurs associations ont revu leur budget prévisionnel à la baisse.

De notre côté, nous devons faire face :

- à la perte des produits de deux grandes manifestations (Rassemblement de Lohéac et Les Belles Montées),
- l'annulation d'autres manifestations de moindre envergure mais dont le nombre compense largement la taille,
- une baisse des dons manuels estimée à 3 %,
- un prévisionnel d'encaissement des legs revu à la baisse en raison de la fermeture prolongée des offices notariales.

Mais le choix de l'ARSLA est de maintenir nos investissements à l'identique ; deux lignes budgétaires vont nous y aider :

- L'annonce de l'encaissement d'une assurance vie pour un montant de 490 000 euros annoncée après nos premières estimations.
- Une baisse de certaines dépenses en raison des annulations liées à l'urgence sanitaire : annulation de la participation au congrès des notaires et de l'Université des bénévoles ainsi qu'une baisse des frais liés aux réunions et rencontres.

Malgré le contexte, le budget prévisionnel 2020, d'un montant de 2 000 000 € en dépenses et en recettes, reprend, hors éléments exceptionnels, les grandes lignes du budget réalisé en 2019.

Avant de détailler ce budget prévisionnel, le conseil d'administration propose à ses adhérents **d'affecter le résultat déficitaire de 162 025 €** tel que ressortant au compte de résultat de 2019 synthétisant l'ensemble des opérations survenues tous secteurs et tous budgets confondus de la manière suivante :

- **Report à nouveau : 162 025 €**



L'estimation des recettes 2020 en détail

Cette estimation est établie au regard des ressources encaissées en 2019 et des legs acceptés fin 2019. Elle est basée sur les leviers suivants:

- La **communication autour des 35 ans de l'association**. L'expérience et le fonctionnement du monde associatif nous ont appris que les dates d'anniversaires génèrent une augmentation de la collecte, permettant de relancer des donateurs inactifs et d'en recruter de nouveaux. Nous savons aussi pouvoir compter sur la fidélité de nos donateurs habituels très engagés dans la cause que nous défendons. Ce n'est pas le cas partout. A titre d'exemple, mis en place en 2017, le don mensuel moyen lié au prélèvement automatique est de 15 € à l'ARSLA contre 13 € en règle générale (source : baromètre de la générosité 2018). Réduisant les coûts de traitement et assurant des rentrées régulières, cette option est en augmentation régulière et son nombre a doublé depuis qu'elle est (3201 vs 1673).
- Les **retombées de nos investissements de ces deux dernières années en matière de communication sur les legs** et donations. Pour rappel, nous avons bénéficié dernièrement de 2 legs comprenant appartement et liquidités pour plus de **600 000 euros**. Et près de 50 personnes ont demandé des informations ou ont fait part de leur intention de legs....
- **Le développement de nos deux événements nationaux et celui des opérations locales :**
 - La « **Course solidaire** » connaît depuis sa création un vif succès avec près de 1000 participants en 2019 ; notre défi pour 2020 est d'atteindre 1 200 participants et d'atteindre 50 000 euros de collecte.
 - « **Paris SLA Swim** » initié en 2018, cette manifestation est appelée à devenir un événement incontournable. Le concept testé en septembre dernier a séduit. Avec le soutien de la Fédération de natation et les maîtres-nageurs de la Piscine Georges Hermant notre objectif est de développer encore le nombre de participants.
 - Nous savons aussi pourvoir compter, en cette année particulière, sur le soutien, la mobilisation et l'imagination de nos antennes locales.
- Les **pages personnelles de collecte** via la plateforme de crowdfunding Helloasso ont été multipliées par 3 en 2019. Nous comptons sur un nombre équivalent pour cette nouvelle année.
- La **poursuite des opérations de recrutement de nouveaux adhérents** et de leur fidélisation à travers deux mailing postaux et deux campagnes d'emailing. Le nombre de nos adhérents est plus que jamais important car il nous rend plus fort pour défendre les droits des malades. En complément des deux campagnes d'adhésion annuelles, nous encouragerons l'adhésion sur l'ensemble de nos supports.
- Le **développement de nos sollicitations aux mécènes** en répondant notamment aux appels à projets émanant de Fondations d'entreprise ou de particuliers. En 2019, ce sont ainsi plus de 60 000 euros qui ont été collectés. Elles soutiennent en général un projet précis et c'est ainsi que nous avons pu obtenir 45 000 € pour l'application SLALOM et 5 000 € de la Fondation Klesia.
- Le **développement de la vente de produits issus de la boutique en ligne et du Kikoz**, un pointeur laser de coût modique permettant le maintien de la communication avec ses proches.

En même temps, il nous faut tenir compte de la **baisse des produits financiers**, nos réserves ne pouvant plus être placées sur des produits à la fois rémunérateurs et sécurisés.

L'estimation des dépenses 2020 en détail



Les dépenses 2020 seront consacrées majoritairement à nos missions sociales et à la formation de nos bénévoles afin de leur permettre un accompagnement de qualité.

Au niveau des frais de fonctionnement

Les **frais de fonctionnement seront revus à la hausse** en se basant sur une stabilité de l'équipe de salariés et en intégrant la revalorisation salariale de 2 personnes. Le poste de logisticien, validé à mi-temps en 2019 par le conseil d'administration passe à plein temps mais cela n'aura pas d'incidence budgétaire car aucun apprenti ne sera nécessaire cette année pour renforcer le pôle compensation de l'handicap.

L'enveloppe consacrée aux actions de communication sera identique à celle de 2019 majorée simplement des augmentations du coût de la vie (timbre, EDF...).

En matière d'aménagement, il nous faut prévoir une mise aux normes de notre porte d'entrée (budget de 10 000 €)). Nous envisageons également l'acquisition d'un système de filtration d'eau pour éviter l'utilisation de bouteille plastique. Les devis sont en cours.

Il n'y aura pas **de création de nouvelle campagne en 2020** mais une nouvelle diffusion de l'existante à compter du 21 juin et jusqu'à la fin de l'année 2021 sur les mêmes canaux de communication : panneaux abribus, métro etc.

Deux dépenses exceptionnelles ont été prises en compte :

- Participation au Congrès des notaires (nous y sommes présents tous les 2 ans. Cependant, le congrès se déroulant à Paris, les dépenses seront moins importantes.). Il s'agit en réalité d'un report de la participation annulée en raison de la crise.
- Les 35 ans de l'association conduiront à quelques actions spécifiques : nous envisageons un numéro spécial d'Accolade, l'organisation d'Etats généraux en partenariat avec la Filère FILSLAN... Enveloppe envisagée de 30 000 euros maximum.

Au niveau des missions sociales

Une enveloppe 850 000 euros pour la recherche,

Nous avons décidé de maintenir notre soutien à la recherche à un niveau identique en intégrant l'enveloppe non utilisée en 2019 faute de projets pertinents. C'est évidemment de cet investissement constant et régulier que parviendront les résultats espérés. Ce soutien se matérialise sous la forme :

- de deux appels à projets, l'un dédié aux jeunes chercheurs, l'autre plus généraliste,
- Du financement du protocole Pulse (125 000 € au 500^{ème} patients inclus),
- De l'organisation des Journées de recherche en partenariat avec FILSLAN, incontournables car réunissant plus de 200 chercheurs fondamentalistes et cliniciens, permettant ainsi coopération et transversalité (20 000 €).

Unenveloppe de 550 000 euros pour l'aide aux malades (identique à 2019),

Le développement de nos actions auprès des malades et leurs proches va se poursuivre avec :

- Le déploiement des groupes de parole sur l'ensemble du territoire y compris les Dom-Tom,
- Le développement de l'application SLALOM sur l'ensemble du territoire permettant d'aider les personnes atteintes de SLA à trouver près de chez eux les soignants et les structures d'accueil spécialisés dans la prise en charge de la SLA,
- L'accroissement de notre stock d'aides techniques afin de répondre au plus grand nombre de malades. Nous favoriserons les outils d'adaptation à l'informatique et à la communication dans un environnement de demande croissante.

En 2019, il n'a pas été possible de **développer toutes nos actions de formations prévues pour les**



professionnels de santé. En 2020, nous mettrons en place :

- 2 formations aux outils de communication pour les ergothérapeutes des Centres SLA et des structures d'accueil des patients SLA,
- 1 formation pour les orthophonistes des Centres SLA et des structures d'accueil des patients SLA,
- 2 formations pour des auxiliaires de vie,
- 2 formations pour les bénévoles de centres de soins palliatifs.

Notre priorité est que comme d'habitude, les ratios de ce budget prévisionnel soient maîtrisés: 77% sont affectés aux missions sociales, 18 % aux frais de fonctionnement et 5 % aux frais de recherche de fonds. C'est ainsi qu'il permet de continuer à répondre efficacement aux besoins incontournables pour lesquels nous sommes sollicités.

Quelques précisions supplémentaires pour conclure :

Nous avons su remplir nos missions durant la période de confinement en maintenant notre activité et en mettant en œuvre toutes les adaptations nécessaires à l'aide de ceux qui avaient besoin de nous, qu'il s'agisse des malades qui nous sollicitaient ou des proches qu'il n'était pas imaginable d'abandonner dans un contexte de système médical pris par une autre priorité (qui a entraîné l'annulation des consultations, l'arrêt des soins de kinésithérapie et orthophonistes, ...)

Nous savons que, dans tous les cas, nous serons également en mesure de continuer à agir en 2020 même si les recettes de ce budget prévisionnel s'avéraient trop optimistes. Les réserves que nous préservons tous les ans sont là pour un tel cas et, sans mettre en péril notre équilibre, elles permettront de réaliser les investissements annoncés.

Laurent PETITJEAN
Trésorier



BUDGET PREVISIONNEL 2020 COMPARE A 2019

PRODUITS			
Intitulé du poste	Réalisé	2019	Prévisionnel 2020
DONS PRIVES			
		1 671 056 €	2 025 000 €
Dons manuels affectés	386 648 €		
Dons manuels non affectés	993 228 €		1 400 000 €
Legs	291 180€		625000 €
AUTRES PRODUITS			
		127 306€	100 000 €
Autres fonds privés	39 688 €		40 000 €
Subvention publique	45 000€		€
Autres produits	42 618 €		60 000 €
Autres	70 000 €		€

TOTAL	1 868 961 €	2 125 000 €
--------------	--------------------	--------------------

DEPENSES			
Intitulé du poste	Réalisé	2019	Prévisionnel 2020
MISSIONS SOCIALES			
Soutien à la recherche			
		927 318 €	1 013 000 €
Appel à projet	732 318 €		800 000 €
Dotation JC	70 000 €		70 000 €
Projet MINE			18 000 €
Autres	125 000 €		125 000 €
Aide aux malades			
		661 773 €	665 000 €
Appel à projet	0 €		40 000 €
Groupe de parole	45 076 €		45 000 €
Fonds d'urgence	21 150 €		20 000 €
Formations diverses	30 000 €		30 000 €
Parc de prêt (achat, maintenance, transport)	517 100 €		530 000 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
		223 589€	283 000 €
Accolade	45 478 €		46 000 €
Charges diverses	25 408 €		29 000 €
Salaires / Charges sociales	185 678 €		199 000 €
Travaux	31 000 €		10 000 €
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
		266 703 €	164 000 €
Marketing	111 182 €		88 000 €
Gestion des dons	95 843 €		76 000 €
Divers	59 678 €		

TOTAL	2 030 986 €	2 125 000 €
EXCEDENT	162 025 €	- €